

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Droits humains, libertés (France) > Liberté de presse, d'expression, de manifester (France) > « **Sécurité globale** » : **Soixante mille manifestants contre les textes (...)**

Communiqué commun

« Sécurité globale » : Soixante mille manifestants contre les textes liberticides en France, des interpellations arbitraires à Paris

mardi 15 décembre 2020, par [Associations, syndicats, scénaristes, réalisateurs](#) (Date de rédaction antérieure : 14 décembre 2020).

Une soixantaine de mobilisations contre la proposition de loi sécurité globale rythment encore cette fin de semaine dans toute la France. Au moins soixante mille personnes ont marché, samedi 12 Décembre 2020.

Plus de cent cinquante villes, des métropoles jusqu'aux localités plus modestes, ont déjà connu au moins un rassemblement depuis Samedi 28 Novembre 2020, grâce au tissu associatif, syndical et politique sur lequel repose encore la vitalité démocratique de ce pays. Nous nous en félicitons.

Toutefois, comme nous le redoutions, la manifestation parisienne, bien que dûment déclarée par un collectif d'organisations et autorisée par la préfecture de police, s'est transformée en souricière.

Nombre d'observateurs ont constaté samedi 12 Décembre 2020 dans la capitale des dérives inadmissibles liées à un déploiement policier et militaire brutalisant et attentatoire au droit de manifester, interpellations en masse, charges infondées faisant éclater le cortège, retenues sans motif légitime au-delà du délai légal, gardes à vue notifiées à la chaîne sur la base d'infractions pénales dévoyées et refus de contacter l'avocat désigné par les gardés à vue. Une fois encore, les journalistes et les manifestants ont été pris pour cibles. Le pouvoir exécutif a donné à voir sa détermination à mater toute contestation. A Lyon et à Caen, des pratiques semblables ont été relevées.

Ne nous y trompons pas. Le total des interpellations mis à jour en direct sur le compte Twitter du ministre de l'intérieur dissimule trop souvent des procédures arbitraires. Les témoignages affluent et concordent en ce sens. Le récit gouvernemental repose sur des chiffres artificiellement gonflés. Cette manipulation avait déjà été employée le premier mai 2018 ou pendant le mouvement des Gilets Jaunes. Le pouvoir cherche à nous décourager, mais il n'y parviendra pas.

Nos organisations constatent que l'offensive contre nos libertés fondamentales se poursuit. Les trois décrets du 2 décembre 2020 élargissant les possibilités de fichage des militants et de leur entourage jusqu'aux enfants mineurs ainsi que de leur santé ou de leurs activités sur les réseaux sociaux seront contestés en justice. La loi contre le séparatisme représente un autre coin enfoncé contre les libertés.

C'est du jamais vu en France. Nous glissons lentement mais sûrement vers un régime autoritaire, un état illibéral, un état de police. Moins les politiques de ce gouvernement apparaissent comme légitimes, plus celui-ci utilise la répression et l'étouffement des libertés pour les imposer.

Premières organisations signataires

Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion (ACID)

Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC)

Confédération Générale du Travail (CGT)

Droit Au Logement (DAL)

La Quadrature Du Net (LQDN)

Ligue des Droits de l'Homme (LDH)

Politis

Reporters En Colère (REC)

Scénaristes de Cinéma Associés (SCA)

Société des Personnels de l'Humanité (SPH)

Société des Réalisateur de Films (SRF)

Syndicat de la Magistrature

Syndicat National des Journalistes (SNJ)

SNJ de la CGT

Union Syndicale Solidaire (USS)

Union des Clubs de la Presse de France et Francophone (UCPFF)
